

La France est devenue partie prenante. Elle est devenue partie prenante parce qu'elle parle d'organiser des consultations sur une partie de notre territoire national au mépris de notre souveraineté (...)

Elle est partie partie prenante parce qu'elle sait que nous sommes économiquement faibles et qu'elle conditionne la coopération au démantèlement de notre peuple et de notre patrie bien-aimée

(...) elle subordonne l'aide qu'elle peut nous apporter et à laquelle elle nous a du reste habitué au dépèçage de notre pays. Alors que, elle sait pertinemment, que l'intégrité du sol de nos ancêtres n'est pas, ne peut pas et ne doit pas être négociable.

Ali Soilihi

Discours du 14 novembre 1975

Vie de l'association

Assemblée Générale.

Un nouveau départ

page 2

Actualité

Azali Ahamada est rentré Mayotte. Les responsables français n'acceptent que les navires français

page 3

Débats

La question de Mayotte ou le dialogue à la française

page 4

EDITORIAL

Il est difficile de ne pas relier le bras de fer actuel entre le Président de l'Union et le chef de l'exécutif de l'île d'Anjouan à la récente visite de la Ministre de la coopération française à Moroni et dans cette dernière île.

En effet, l'apport financier direct à l'île d'Anjouan par la France a pu être considéré par certains Anjouanais, dans un contexte de précampagne, comme un soutien à Mohamed Bacar et à sa politique séparatiste.

A l'arrivée de Mme Girardin à Anjoua, les Comoriens ont ainsi pu assister à une nouvelle humiliation à l'aéroport d'Ouani où quelques individus ont hissé des banderoles demandant le rattachement de l'île à la France, et alors que le drapeau national était invisible, de petits drapeaux français avaient été distribués à plusieurs personnes le long du parcours de la délégation officielle.

Aucune réaction n'a été observée de la part des officiels, ni du côté de Mohamed Bacar (qu'est-ce que le peuple comorien peut encore attendre de lui ?), ni du côté du gouvernement de l'Union.

Pourtant, le Ministre des Relations extérieures, Ahmed ben Saïd Jaffar, ayant autrefois, en tant que militant associatif, observé les manœuvres des envoyés officiels de la France à Anjouan, avait pris la précaution d'accompagner la Ministre française à Anjouan.

Le gouvernement de l'Union compte dans ses rangs de nombreuses personnes qui ont longtemps milité dans les associations pour l'Unité nationale, en particulier le Vice Président Ikililou Dhoinine, le Ministre des Relations Extérieures, le Directeur de Cabinet du Président, chargé de l'Armée nationale, Mohamed Abdoulwahab, le Secrétaire du Gouvernement, Mohamed Dossar.

Alors pourquoi autant de frilosité quand il s'agit de l'unité nationale ? Est-ce que les lois manquent ? Est-ce qu'on ne peut pas poursuivre ceux qui agissent contre la nation ? Est-ce qu'on ne peut pas interdire les partis qui professent des thèses séparatistes, à Mutsamudu ou à Moroni ?

Alors pourquoi prendre le pouvoir si c'est pour être réduit à mener le combat avec les mêmes actions que les associations ? A quoi sert un gouvernement qui face à l'humiliation subie par l'Etat et la nation comorienne se contente de pondre un communiqué pour se plaindre ?

M. Ibrahim

Assemblée Générale

Un nouveau départ

L'Assemblée Générale annuelle du Collectif Comores-MasiwaMane s'est tenue le 6 janvier 2007 de 15h30-18h30.

Le Président sortant, Abdou Himaya a fait un bilan financier et moral.

Bilan financier

Sur le plan financier, il a rappelé les opérations financières organisées pendant l'année, a tenu compte des 17 adhésions (à 10 euros), et malgré quelques dettes de l'association, le compte de l'association présente un solde créditeur.

Il a indiqué que la vente des DVDs est en cours et sera prise en compte par le nouveau bureau pour l'année 2007.

Bilan moral

Abdou Himaya a commencé par rappeler que conformément à la décision prise lors de la mise en place de son Bureau, l'association est devenue officielle avec sa déclaration à la préfecture de Nanterre depuis le mois de mai 2006.

Toujours en conformité avec les missions qui lui ont été assignées, le Bureau du Collectif a relancé et consolidé nos relations avec le comité Maoré (aux Comores) et le Collectif pour l'Unité et l'intégrité des Comores (la Réunion). Le collectif a pu également bénéficier de l'appui de certains parlementaires comoriens (Youssou Saïd et Youssouf Mondoha).

Avec Youssouf Mondoha, il a été question de mettre en place un réseau de parlementaires sensibilisés sur la question de l'unité des Comores.

L'association a également pris contact, en France, avec des associations et des partis politiques (AFASPA, PCF, Survie, FLNKS, Amicale Panafricaine, etc.) afin de nous accompagner dans notre combat.

La collaboration avec le Comité Maoré a permis de participer à la réalisation du DVD sur la commémoration du 30^e anniversaire de l'admission des Comores aux Nations Unies au Palais du Peuple.

Le Collectif diffuse depuis juin 2006 un bulletin mensuel d'information sur les activités de l'association et sur l'actualité relative au combat pour l'unité et la défense de l'intégrité territoriale des Comores.

De l'avis général, la fête du 31^e anniversaire de l'indépendance à La Courneuve et l'organisation de la commémoration du 31^e anniversaire de l'admission des Comores aux Nations Unies ont été de grands moments de retrouvailles dans la diaspora comorienne en France.

Sur la question du Tribunal Pénal International (CPI), notre ancien Secrétaire Général était chargé de suivre la question avec un groupe d'adhérents. Ils ont rencontré un avocat dans l'objectif de constituer un dossier pour la CPI. Malheureusement, Ahmed Ben-Ali a quitté la France et depuis ce départ il y a eu un relâchement dans ce domaine. De plus, l'ancien SG n'a pas laissé des documents témoignant des actions menées et susceptible d'aider le nouveau Bureau. Abdou Himaya, président sortant a été chargé par

l'Assemblée Générale de suivre cette question. Certains militants se sont spontanément proposés pour l'aider.

Le Collectif a profité du passage du Ministre des affaires étrangères comorien, Ahmed ben Saïd Jaffar, pour lui exprimer notre inquiétude sur le comportement du gouvernement actuel face à la question de l'île comorienne de Mayotte en particulier et sur l'intégrité territoriale en général.

Actions prévues

L'Assemblée a également tracé le plan des actions à mener durant l'année 2007.

Elle s'est attardée quelques instants sur la proposition du Comité Maoré de mettre l'accent cette année sur la plainte à déposer contre le gouvernement français à cause du visa Balladur. Il a été précisé que nos deux associations devaient impérativement travailler ensemble pour éviter la dispersion des ressources humaines et économiques.

Abdou Himaya a été chargé d'animer une équipe qui s'occupera de cette question de la plainte, et doit par conséquent prendre contact avec les amis du Comité Maoré pour élaborer une stratégie commune.

Il reste des questions à revoir avec ceux qui étaient chargés de cette question et qui n'ont laissé aucune trace ni de leurs entretiens avec des partenaires extérieurs ni de leurs réflexions.

Il a été convenu que pendant cette phase d'élections présidentielles en France le Collectif devait prendre des contacts avec certaines organisations politiques.

Il a été suggéré et accepté que l'association suive deux conférences importantes qui se dérouleront prochainement :

- Forum social Mondial de Nairobi du 20 au 25 janvier 2007

- Conférence France-Afrique à Cannes du 15 au 17 février (l'association Survie organise avec d'autres organisations une contre conférence).

L'Assemblée Générale a demandé de prendre contact avec nos partenaires de l'année dernière afin de commencer la préparation de la célébration du 6 juillet.

Dès la fin de la célébration du 6 juillet, il est prévu de mettre en place une commission pour organiser les activités pour le 12 novembre 2007.

Cela fait un moment que la mise en place du site internet est évoquée, des pistes ont été avancées et Mahmoud Ibrahim doit coordonner cette action qui doit aboutir très rapidement.

La dernière partie de l'Assemblée Générale a été consacrée à l'élaboration du nouveau Bureau. Il était dit dès le départ qu'il fallait réduire le nombre des membres du Bureau pour le rendre plus efficace. Le Président sortant a souhaité être remplacé et a estimé qu'avec la mission que l'Assemblée Générale lui a confiée, il aurait suffisamment de travail.

Le nouveau Bureau est ainsi composé :

- Président : Mahmoud Ibrahim
- Secrétaire Général : Abdou Rahmane Ahmed
- Trésorier : Abdallah Aliani

Le Bureau devrait se réunir bientôt pour travailler sur les différentes actions.



Azali Ahamada Himidi est rentré

Après les départs de notre ancien SG, et celui de notre ancienne Trésorière l'année dernière, en ce début d'année 2007 c'est notre frère Azali Ahamada-Himidi qui a décidé de rentrer au pays. Azali n'était pas seulement un membre fondateur du Collectif-Comores MasiwaMane (ils sont nombreux), mais il est aussi un des piliers de cette association depuis le 28 mai 2005.

Il a contribué par ses réflexions, ses actions et son engagement sincère à faire avancer la cause nationale. Sans concessions dans les débats, il ne perd jamais de vue que nous défendons une cause qui dépasse les petites querelles qui caractérisent les associations de la diaspora comorienne.

C'est ce que ses amis, presque tous membres du Collectif, ont tenu à lui dire dans un dîner à la veille de son départ.

Azali a été Président de l'EDICOF (ancienne association des Etudiants et Diplômés comoriens en France) et a soutenu en 2003 une thèse de biologie à l'Université Paris 7, ce qui démontre, encore une fois, que l'engagement dans les associations n'a jamais empêché de faire de bonnes études.

Dans quelques jours, Azali devrait commencer une carrière d'universitaire à l'Université des Comores. Il a promis de rester membre du Collectif et s'est acquitté de sa cotisation avant de partir.

Mais, il est certain que sur place, il continuera les luttes pour la cause finale, car il n'est pas de ceux qui acceptent de se taire contre une place dans un Bureau ou dans un ministère.

Mayotte

Les responsables français n'acceptent que les navires français

Comme c'est déjà le cas pour les transports aériens entre Mayotte et les trois autres îles comoriennes quasiment monopolisés par le français Jean-Marc Heinz avec sa compagnie *Comores-aviation*, actuellement la Préfecture de Mayotte n'autorise que le bateau *Maria Galanta* de Michel Labourdère, pour assurer les transports maritimes.

Comme par hasard, ce navire dont le député UMP Mansour Kamardine serait l'un des actionnaires, est le seul à avoir reçu de Veritas à La Réunion le certificat de validité malgré des pannes régulières.

Alors que le bateau d'un comorien Camille Boudra Tratinga 3 acheté et rénové en Normandie pour remplir les normes de sécurité internationales ne peut accoster sur l'île hippocampe. Il y a eu une campagne xénophobe et discriminatoire lancée depuis l'été 2006 par des lobbies français pour empêcher ce navire comorien d'assurer les transports entre cette île comorienne sous administration française et les îles sœurs. Les autres navires comoriens ont été victimes des mêmes campagnes de dénigrement.

Il convient de rappeler qu'avec les expulsions massives des autres comoriens considérés comme "clandestins" dans leur pays, les transporteurs aériens et maritimes font beaucoup d'argent, celui des contribuables français. C'est pourquoi ces lobbies font tout pour garder ce marché juteux. Une soit disant association écologique est utilisée pour mener une campagne de dénigrement contre les navires comoriens désignés comme des "poubelles".

Il convient de demander aux autorités comoriennes de clarifier ce problème de transports maritimes et aériens avec les autorités françaises. Nos responsables aériens et maritimes doivent également vérifier les navires ou avions gérés par des français en faisant appel à des sociétés d'expertises étrangères; et les interdire si nécessaires.

Il sera temps également que le gouvernement de l'Union se penche sérieusement sur le sort du transport des "expulsés" de Mayotte, et qu'il veille à ce qu'au moins les droits humains soient respectés pour les Comoriens arrêtés par les autorités françaises. Il pourrait également s'intéresser à la collaboration des autorités anjouanaises avec la Préfecture de Mayotte, dans la mesure où la rumeur laisse entendre que le gouvernement anjouanais percevrait 10 euros par expulsé.

Abdou Rahamane AHMED

Une délégation Comorienne au Forum Social Mondial

Le Forum Social Mondial s'est tenue cette année à Nairobi entre le 20 et le 25 janvier 2007.

Pour la première fois, une délégation comorienne était présente pour présenter le problème de l'île comorienne de Mayotte aux participants. Cette délégation était composée du Député Assoumani Youssouf Mondoha, président de la Commission des Relations Extérieures, de la Coopération, de la Défense, des Affaires Sociales et de la Sécurité de l'Etat, de Mohamed Ben Oussen, Directeur de Cabinet du Président de l'Assemblée de l'Union, et de Monsieur Youssouf Moussa, patriote comorien de l'île de Mayotte.

La délégation a eu des contacts intéressants et a tenu des réunions avec des mouvements politiques, des représentants de la Société civile, notamment la Délégation de Madame Danielle Mitterrand, celle du parti Communiste et celle des Verts français. La question de l'île Comorienne de Mayotte a occupé une place importante parmi les thèmes des discussions.

Le député et le Directeur de Cabinet du Président Bounou avaient auparavant été reçus à Dar es Salam. Ils portaient un message du Président de l'Assemblée de l'Union des Comores à ces homologues du Parlement Panafricain et du Parlement Tanzanien. Les autorités du parlement tanzanien ont renouvelé, à cette occasion, leur soutien indéfectible de la représentation nationale et du peuple tanzanien à la cause comorienne.

La question de Mayotte ou le dialogue à la française

Réponse au journal Kashkazi

par Idriss Mohamed
Comité Maoré

Une remarque préliminaire : je considère que Kashkazi joue un rôle extrêmement utile dans le pays par les informations, en particulier sur l'île comorienne de Mayotte, les dossiers mais aussi par l'exemple de professionnalisme et de don de soi du jeune couple. Je suis donc un ami de Kashkazi et je lui souhaite plein de succès et longue vie en ce début d'année.

Cela ne m'empêche pas de constater que des éléments tangibles témoignent d'une convergence de fait entre Kashkazi et une certaine France, pas celle de Sarkozy mais une France " bien pensante ".

1. Ravaler le combat pour la défense de l'unité des Comores au même niveau que celui des départementalistes maorais est profondément injuste, nie des valeurs universellement reconnues et affiche un mépris arrogant envers les lois internationales. Notre droit à défendre dans toutes les circonstances et par tous les moyens l'intégrité territoriale du pays est imprescriptible, c'est notre droit à l'existence. En la matière, nous sommes profondément et irrémédiablement bornés.

2. Le Comité Maore, un petit groupe isolé qui n'arrive pas à mobiliser ! Kashkazi insiste sur le demi échec de la chaîne humaine du 11 novembre pour ridiculiser la " journée nationale Maore ", zappant la célébration du 12 novembre qui a vu la salle de fête du Palais du peuple se remplir de simples gens comme d'éminentes personnalités nationales et internationales. Si la presse comorienne a titré sur l'événement, soulignant l'adhésion massive des Comoriens ce n'était pas par aveuglement " patriotique ". Si à Moroni on s'en foutait de la question maoraise, le Comité Maore n'aurait jamais réussi à faire autant parler

de lui et encore moins à obtenir la résolution du Parlement et son soutien par le Gouvernement de l'Union.

3. Les raisons de " l'attachement " de la plupart des maorais à la France sont connues, elles se nomment misère, mauvaise gouvernance, mal et sous développement, etc. L'assimilation forcée commence à montrer ses limites et conduira à des extrémités sociales dangereuses. La réponse à cette situation doit être recherchée dans le développement des 4 îles, pour que ceux des 3 îles n'aillent pas à Maore, pour que ceux de Maore n'aillent pas à la Réunion et/ou en France.

4. Le dialogue des Iles prôné par la France vise à valider un état de fait, la " coupe de la concorde ", la participation des maorais aux jeux des Iles, etc. sont de cette veine là. Le dialogue à la sauce française c'est du bon " voisinage " réglé par le visa

Balladur, c'est le contrôle des " frontières ", etc. Notre peuple entretient et développe, spontanément ses liens malgré Balladur, les autorités françaises. Les échanges d'artistes, de sportifs, les mariages, etc. n'ont jamais cessé même si ils ont reculé. Il y en a même qui font des affaires.

5. Se positionner en forte-ressie assiégée par des extrémistes ne peut, à mon avis, que fausser le jugement et conduire à des argumentations générales sans rapport avec la situation.

Le combat pour le retour de Maore est de toute évidence complexe et sera long.

Il commande de ne pas accepter la loi du plus fort même si l'on doit tenir compte du rapport de forces concret pour mieux s'orienter. Un élu maorais a parlé d'un pays, deux systèmes, pourquoi pas ! l'essentiel est de reconnaître la réalité du pays, son existence et de trouver la meilleure voie pour surmonter les fractures, surtout séparatistes et les maux (corruption, népotisme, mal gouvernance, etc.) qui sont à la base de la déliquescence de l'Etat comorien.

Nous militons pour des rapports Comores / France fondés sur le respect de l'intégrité territoriale des 4 îles Comores car alors et alors seulement l'intimité entre nos deux peuples pourra donner toute sa mesure et contribuer à la paix dans notre région.

10/01/2007